

Les équipes locales et des représentants du secteur du Transport et Logistique se sont rencontrés afin de partager leurs expertises et de répondre au mieux aux besoins des entreprises du secteur.

Retour sur la journée Pôle emploi Transport Logistique.



Confronter nos expériences

Vingt-cinq membres des équipes professionnelles de Pôle Emploi Bretagne, spécialisées dans le secteur du Transport Logistique, se sont réunis le 29 novembre. Deux objectifs :

- échanges le matin avec les représentants du secteur sur l'évolution de celui-ci, l'adaptation des compétences des demandeurs d'emploi, les difficultés de recrutement ...
- réflexion l'après midi dans le cadre d'ateliers départementaux pour approfondir le partage avec les partenaires et repérer de bonnes pratiques.

La volonté de Pôle Emploi

- Anticiper davantage les recrutements avec les entreprises pour leur présenter plus de candidats.
- Trouver des solutions pour le recrutement des métiers dits en tension.
- Adapter l'offre de formation proposée aux demandeurs d'emploi et financée par Pôle Emploi aux compétences attendues dans les entreprises.
- Rencontrer fréquemment les partenaires des branches professionnelles

Travailler ensemble

Quatre interventions sur des sujets au cœur du secteur du Transport et de la Logistique :

- **Evolution et enjeux autour du secteur du Transport Routier de marchandises**
Avec Mr Rouxel, Délégué régional de la Fédération Nationale des Transports Routiers- - FNTR
- **Evolution et enjeux autour du secteur du Transport de voyageurs**
Avec Mr Plantard, Délégué régional de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) et Mme Labrousse, coordinatrice emploi formation de la FNTV
- **Le secteur du Transport et de la Logistique aux travers de chiffres clés**
Avec Mr Godefroy, Délégué régional de l'AFT IFTIM
- **Adaptation des compétences des demandeurs d'emploi**
Avec Mr Alliod, délégué régional à l'OPCA Transports

→ Evolution du secteur du Transport Routier de Marchandises

Le Transport Routier de Marchandises est un secteur vaste, avec des emplois dispersés sur plusieurs secteurs d'activité, des entreprises de tailles très diverses, un fort encadrement réglementaire, une concurrence étrangère... L'éclairage apporté par Mr Rouxel a permis aux équipes de Pôle emploi de mieux appréhender le secteur.

Un fort encadrement réglementaire : en effet, avec la nécessité pour les conducteurs routiers d'être à jour à la fois pour leur carte de qualification (FIMO, FCO, ADR...) et leur carte de chrono tachygraphe. Conditions indispensables à l'exercice de leur métier, et par conséquent nécessaires aux Demandeurs d'emploi pour reprendre une activité.

Un secteur organisé sous plusieurs formes d'exercice : Transport Public (pour compte d'autrui), Transport Privé (propre compte), Commissionnaire de transport, Affrètement, Cabotage

Une activité, bonne sur le premier semestre 2011, mais en forte chute depuis mi juillet. L'activité de ce secteur étant fortement liée à celle des

autres secteurs d'activité, on constate des disparités selon les bassins et la résistance des secteurs à la crise. Par exemple, il existe de fortes tensions (effet de surprise) sur le bassin rennais.

Impact sur les recrutements : Les 1000 départs à la retraite par an conjugués à la diminution des heures de travail permettent actuellement une stabilisation des effectifs. Les efforts se poursuivent sur la féminisation des emplois et une réflexion est en cours sur l'augmentation des recrutements des Personnes handicapées.

Les perspectives de développement : Le secteur est impacté par le développement durable. Plusieurs entreprises se sont déjà engagées dans la charte CO2. Le développement du transport multi modal est en réflexion. Il existe également de nombreux projets logistiques. Mais les incidences sur l'emploi de ses perspectives de développement restent inconnues à ce jour même si la tendance est positive.



→ Evolution du secteur du Transport de Voyageurs

Comment se porte le secteur du Transport de Voyageurs ? Quel est l'impact du développement des transports durables ? Peut-on compléter son activité à temps partiel de Conducteur de Voyageurs avec un autre emploi ? C'est autour de toutes ces questions que Mr Plantard et Mme Labrousse de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs sont intervenus, afin de permettre aux participants de repartir avec une vision à court et moyen terme de l'évolution de ce secteur, de ses emplois et des compétences attendues.

L'impact de la crise économique actuelle

Bien que les transports occasionnels et touristiques soient affectés, le secteur dans son ensemble est en mesure de continuer à préserver ses emplois car les 2/3 de son activité sont liés à des missions de service public (lignes régulières et services scolaires) qui font l'objet de conventions pluriannuelles avec les collectivités territoriales.

L'emploi actuellement : 90% des emplois proposés sont des postes de Conducteurs d'autocars, sans discrimination dans ce secteur qui accueille largement les femmes et les seniors, et qui est ouvert aux personnes reconnues Travailleurs handicapés.

La majorité de ces postes sont proposés à temps partiel, le cumul de cet emploi avec un autre étant parfois difficile en raison de la grande disponibilité exigée, et des difficultés à endosser des cultures métiers différentes. Pour autant, nombre de salariés du secteur exercent ce temps partiel de manière choisie et construisent une vie qui leur convient, même si elle est souvent atypique.

Les perspectives de développement de l'activité

Si 5% des personnes, qui utilisent aujourd'hui leur voiture pour leurs déplacements, prenaient demain l'autocar, l'activité du secteur Transport de Voyageurs en Bretagne serait doublée ! C'est dire s'il existe de réelles perspectives de développement pour ce secteur dans les 10 ans à venir, au regard des enjeux liés à la mobilité durable conjugués à l'afflux attendu de population en Bretagne. Cependant, c'est la volonté politique des élus



territoriaux qui en décidera, puisqu'en France il ne peut y avoir de service de transport public sans autorité organisatrice de transport. Quoiqu'il en soit, une certitude : pour développer le Transport de Voyageurs et améliorer la qualité de ses emplois, il nous faut poursuivre la dynamique collective exceptionnelle qu'a fait naître un partenariat exemplaire des différents acteurs de l'emploi et de la branche.

→ Les chiffres clés du Transport et de la Logistique par l'AFT IFTIM



L'AFT IFTIM anime et coordonne les travaux des représentants de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL). Cet observatoire regroupe le Transport routier de marchandises, le Transport routier de voyageurs, le Déménagement, la Location, les Auxiliaires de transport, les Prestataires logistiques et le Transport sanitaire. Mr Godefroy a présenté lors de cette matinée, les chiffres clés du secteur.

En Bretagne on trouve plus d'établissements que la moyenne nationale dans le **Transport Routier Sanitaire et le Transport Routier de Voyageurs** et moins dans Les Auxiliaires de Transport et la Prestation Logistique, avec une belle progression ces dernières années du Déménagement et de la Location.

A noter : Le secteur du **Transport sanitaire**, déjà bien représenté en Bretagne, augmente son activité de manière significative. Il devrait encore progresser avec l'augmentation de la population et des zones de désertification médicale, ...On constate d'ailleurs que ce secteur est de plus en plus concurrencé par les taxis conventionnés VSL.

Depuis 2009, les plus petits établissements (moins 10 salariés) ont vu leurs effectifs décroître régulièrement. A contrario, les établissements de 10 à 49 salariés ont vu leur effectif augmenter et les établissements de 50 salariés et plus n'ont connu qu'une croissance modérée. En sachant que ces derniers ont été très fortement impactés par la crise sur la période comprise entre le 01/01/2009 et le 01/01/2010 (non mesurée après 2010)

On notera une bonne collaboration avec Pôle emploi Bretagne :

En 2010, le Conseil régional a poursuivi et encore accentué son effort de formation aux métiers du transport et de la Logistique mais c'est Pôle emploi qui a réalisé la plus forte progression pour porter son effort en nombre de places financées presque au niveau de celui du Conseil régional.

A noter que Pôle Emploi finance également des parcours non qualifiants ou diplômant du type CACES, FCO, FIMO...

→ L'adaptation des compétences des salariés et demandeurs d'emploi aux attentes des entreprises

C'est l'un des enjeux de la convention signée en 2010 entre l'OPCA Transport et Pôle emploi Bretagne au travers de la complémentarité des dispositifs de formation et d'adaptation des compétences des demandeurs d'emploi.

Objectifs du partenariat avec Pôle Emploi :

- Renforcer les capacités professionnelles des demandeurs d'emploi.
- Sécuriser les parcours professionnels.
- Favoriser un retour à l'emploi durable.
- Répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises des secteurs du Transport.

Pour atteindre ces objectifs, Mr Alliod a fait un rappel sur les dispositifs, qui permettent des synergies entre co financeurs : la **POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi** – action adaptation des compétences à un poste de travail), le **DIF portable** (pour financer des actions de formation).

Ces actions facilitent l'accès de demandeurs d'emploi à des secteurs d'activité qui affichent des besoins en recrutement et sécurisent le parcours professionnel.

